Informations de base

2018/2840(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'Ouganda, et plus particulièrement sur l'arrestation de parlementaires de l'opposition **Subject** 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général **Zone géographique** Ouganda	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
13/09/2018	Décision du Parlement	T8-0344/2018	Résumé
13/09/2018	Résultat du vote au parlement		
13/09/2018	Débat en plénière		
13/09/2018	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2018/2840(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-0364/2018	12/09/2018	
Proposition de résolution		B8-0365/2018	12/09/2018	
Proposition de résolution		B8-0367/2018	12/09/2018	
Proposition de résolution		B8-0368/2018	12/09/2018	
Proposition de résolution		B8-0372/2018	12/09/2018	
Proposition de résolution		B8-0378/2018	12/09/2018	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0344/2018	13/09/2018	Résumé

Résolution sur l’Ouganda, et plus particulièrement sur l’arrestation de parlementaires de l’opposition

2018/2840(RSP) - 13/09/2018 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur l’Ouganda, et plus particulièrement sur l’arrestation de parlementaires de l’opposition.

La résolution a été déposée par les groupes PPE, S&D, ALDE, ECR, GUE/NGL et Verts/ALE.

Le Parlement s’est dit préoccupé par **l’arrestation de parlementaires de l’opposition** à l’occasion de l’élection législative partielle d’Arua, qui s’est tenue le 15 aout, et a été remportée par M. Kassiano Wadri, candidat indépendant de l’opposition.

Rappelant que 33 personnes ont été accusées de trahison le lendemain de l’élection, les députés ont invité les autorités ougandaises à mettre un terme à la répression exercée contre les politiciens et les partisans de l’opposition et à abandonner les **accusations visiblement inventées de toutes pièces contre Bobi Wine** (le député indépendant Robert Kyagulanyi Ssentamu). Bobi Wine s’est révélé un critique influent du président Museveni après avoir obtenu un siège au parlement ougandais en 2017 et aurait été **torturé** durant sa détention.

Les autorités ougandaises ont été invitées à ouvrir immédiatement une **enquête** efficace, impartiale et indépendante sur l’assassinat de M. Kawuma, chauffeur de Bobi Wine abattu dans des circonstances troublantes le 13 aout 2018, et sur les informations faisant état de décès et de recours excessif à la force lors des manifestations.

Les députés ont insisté sur le fait qu’il est vital pour la démocratie ougandaise que le Président et le gouvernement ougandais respectent le Parlement. Ils ont rappelé aux autorités ougandaises leurs obligations de garantir, protéger et promouvoir les droits fondamentaux et le besoin de respecter la Constitution ougandaise, qui **interdit l’usage de la torture**.

S’inquiétant du fait que les journalistes qui ont couvert les manifestations et les émeutes qui ont éclaté ont été battus tout comme les manifestants, les députés ont invité les forces de sécurité ougandaises à **faire preuve de retenue** lors des manifestations, de **s’abstenir d’utiliser des balles réelles** et de laisser les journalistes faire librement leur travail d’information.

Le Parlement a invité l’Union à tirer parti du **poids politique que lui confèrent les programmes d’aide au développement**, notamment les programmes d’ appui budgétaire, afin d’améliorer la défense et la promotion des droits de l’homme en Ouganda. La VP/HR devrait suivre de près la situation en Ouganda et **le Parlement européen devrait être informé** de tout autre signe indiquant que les députés de l’opposition au Parlement ougandais sont gênés ou entravés dans leur travail de législateurs.

Enfin, les députés ont salué le travail accompli par la commission ougandaise des droits de l’homme à la suite des arrestations, des assassinats et des actes de torture liés à l’élection partielle d’Arua, notamment les rapports, les recherches de personnes disparues et les interventions visant à garantir les droits des prisonniers.